



Le 5 juillet 2021

L'honorable Jeanie McLean
Ministre de l'Éducation
Ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres

Madame la Ministre,

Nous entamons notre deuxième mandat, forts des assises solides établies précédemment, sur lesquelles nous nous appuyerons pour propulser le Yukon vers l'avant, en travaillant main dans la main avec nos concitoyens et concitoyennes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité d'assurer un leadership solide et stable dans notre riposte à la COVID-19 et aux défis qui découlent de cette pandémie. Nous avons mené un fier combat jusqu'ici, et continuerons à soutenir les familles, les particuliers et les entreprises au sortir de la pandémie. La dernière année s'est avérée extrêmement éprouvante pour la fonction publique, qui a travaillé d'arrache-pied pour nous aider à obtenir les résultats inégalés ayant assuré la santé et la sécurité de la population yukonnaise.

Notre gouvernement est reconnu pour ses bonnes relations de travail avec les Premières nations du Yukon, qui sont à l'avantage de l'ensemble de la population yukonnaise. En respectant notre engagement à l'endroit de la réconciliation et de l'esprit et de l'intention des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale, nous nous engageons résolument à collaborer avec les gouvernements des Premières nations pour bâtir un avenir meilleur pour le Yukon. Nous poursuivrons sur notre lancée pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre la *Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+ : Changer la donne pour défendre la dignité et la justice*.

Comme gouvernement, nous affinerons, uniformiserons et coordonnerons notre stratégie de communication avec le gouvernement du Canada afin de maximiser nos gains et de respecter nos engagements.

Lors de notre précédent mandat, nous avons conçu deux stratégies majeures qui guident le mandat de ce gouvernement : *Notre avenir propre* et *La population d'abord*. Véritables pierres

d'assise de notre gouvernement, ces deux stratégies orienteront toutes nos décisions.

Notre *avenir propre* est le plan directeur de nos interventions en vue de juguler la crise climatique tout en assurant la résilience, la pérennité et l'avenir de notre territoire. Notre gouvernement montrera l'exemple en déployant cette stratégie territoriale de concert avec ses partenaires. Nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux combustibles fossiles, tout en protégeant l'environnement et en stimulant l'économie verte au Yukon. S'attaquer à la crise climatique nécessite un changement de culture, et ce, tant au sein de la société yukonnaise que du gouvernement du Yukon. Devant l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, les décisions et les actions découlant de *Notre avenir propre* doivent être prises sans tarder.

La population d'abord est bien plus que le titre d'un rapport sur la transformation du système de santé yukonnais. C'est le principe directeur qui régit la réforme de nos politiques grâce à une approche profondément humaine. Les Yukonnais et les Yukonaises de tout âge méritent un système de santé qui leur offre des services complets qui répondent à leurs besoins; et voilà à quoi nous continuerons de nous employer.

Comme vous le savez, notre gouvernement libéral a conclu un accord de soutien. Cet accord nous permettra de garantir aux Yukonnais et aux Yukonaises un gouvernement stable, solide et déterminé à travailler dans leur intérêt supérieur.

Vous serez donc tenue de mener de vastes consultations, comme le prévoit cet accord, et de concrétiser les engagements que nous avons pris envers la population yukonnaise. Ces consultations et cet échange de renseignements seront coordonnés par le Secrétariat responsable de l'accord de soutien.

En votre qualité de ministre de l'Éducation, vous devrez vous employer à favoriser la réussite scolaire de tous les apprenants yukonnais. Pour ce faire, vous devrez :

- mettre en place le programme universel d'éducation de la petite enfance et des services de garde et entreprendre la révision de la *Loi sur la garde des enfants* du Yukon;
- améliorer les programmes et les services éducatifs yukonnais, ainsi que les résultats scolaires des élèves, en collaboration avec les Premières nations et les partenaires du milieu de l'éducation, notamment par :
 - l'application des recommandations de l'examen de l'éducation inclusive et de l'éducation spécialisée de façon à répondre aux besoins de tous les élèves yukonnais,
 - l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour la réussite scolaire;
- poursuivre la construction, partout sur le territoire, de nouvelles écoles à l'image des pratiques d'apprentissage modernes, notamment à Burwash Landing et à Whistle Bend. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Éducation avec l'assistance du ministère de la Voirie et des Travaux publics;
- entreprendre la planification du remplacement d'une autre école primaire à Whitehorse, en consultation avec les intervenants;
- participer avec les collectivités et les intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre de

- plans de transport scolaire sécuritaire;
- collaborer avec l'Université du Yukon en vue d'appuyer son nouveau pavillon scientifique pour combler les besoins en éducatrices à la petite enfance et en infirmières auxiliaires autorisées;
- étudier, en collaboration avec l'Université du Yukon, la faisabilité d'un programme d'équipes sportives universitaires. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Éducation avec l'assistance du ministère du Développement économique;
- collaborer avec des partenaires pour donner suite à l'entente-cadre sur la création d'une commission scolaire des Premières nations et appuyer la création d'une commission scolaire autochtone.

La mission de la Direction de la condition féminine va bien au-delà des revendications en faveur du bien-être des femmes. Par conséquent, son nom sera désormais « Direction de la condition féminine et de l'équité des genres » de façon à tenir compte des revendications majeures faites au nom des Yukonnais et des Yukonaises de tous les genres et de toutes les orientations sexuelles et du travail que nous continuerons à accomplir en la matière.

En votre qualité de ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres, vous devrez :

- travailler de concert avec l'ensemble des ministères pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre la *Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+ : Changer la donne pour défendre la dignité et la justice*. Ce dossier sera dirigé par la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres;
- diffuser le plan d'action du gouvernement du Yukon visant l'inclusion des personnes LGBTQ2S+ pour garantir une offre de programmes et services inclusifs et adaptés, y compris un engagement clair de collaboration avec Queer Yukon en vue de créer un centre de la fierté au Yukon;
- étendre les services de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle aux collectivités yukonaises à l'extérieur de Whitehorse. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Justice avec l'assistance de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres et du ministère de la Santé et des Affaires sociales;
- diriger la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les genres pour les grandes initiatives gouvernementales, notamment en effectuant des analyses et en offrant de la formation et de l'aide à la recherche. Ce dossier sera dirigé par la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres avec l'assistance du ministère du Conseil exécutif et de la Commission de la fonction publique;
- créer un programme d'hébergement pour les femmes ayant affaire à la justice qui soit adapté à leurs besoins, à leurs particularités culturelles et aux traumatismes qu'elles portent. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Justice avec l'assistance de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres.

En qualité de ministre, vous avez la responsabilité de collaborer avec vos collègues et de faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilisation dans votre prise de décisions. Bien que chaque ministre ait des priorités particulières, toutes les décisions doivent être prises de sorte

à contribuer au bien collectif des Yukonnais et des Yukonnaïses. En tant que membre du Conseil des ministres, vous avez la responsabilité de vous assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population yukonnaïse. En prenant ces décisions, vous devrez toujours chercher à privilégier les priorités essentielles et à optimiser l'investissement de l'argent des contribuables.

Pour accomplir votre devoir, vous devrez cultiver des relations de travail efficaces et respectueuses avec vos sous-ministres et les fonctionnaires de votre ministère et de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres, en étant consciente du rôle majeur de la fonction publique dans la prise de décisions éclairées.

La présente lettre précise la vision qui sous-tend votre nouveau mandat. Pour atteindre ces objectifs, vous devrez en surveiller la mise en œuvre par l'entremise d'activités de suivi et de production de rapports.

En qualité de ministre, vous devrez favoriser la collaboration entre les différents ministères afin que nous puissions tous travailler ensemble à notre objectif commun, à savoir l'amélioration des conditions de vie de la population yukonnaïse. Notre engagement en matière de saine gouvernance exige également des relations de travail harmonieuses et productives avec les autres gouvernements, les collectivités, les intervenants et les citoyens.

Vous devrez également travailler dans un esprit de coopération avec l'ensemble des députés et assumer votre responsabilité de rendre des comptes à l'Assemblée législative, en acceptant notamment que tous les députés puissent avoir de bonnes idées qui méritent d'être réellement prises en compte.

J'attends de vous que vous exerciez en tout temps vos responsabilités publiques en faisant preuve d'intégrité professionnelle et personnelle. Vous devrez respecter la lettre et l'esprit des règles sur les conflits d'intérêts imposées aux ministres, consulter le commissaire aux conflits d'intérêts et suivre ses avis et recommandations.

Je suis heureux que vous ayez accepté ces nouvelles responsabilités ministérielles et de vous savoir déterminée à effectuer le travail qui nous attend avec un grand sens du devoir et une volonté profonde d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et concitoyennes. Je suis impatient de commencer à travailler à vos côtés au service de la population du Yukon.

Je vous prie, Madame la Ministre, de recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a smaller 'B' and a final flourish.

Sandy Silver, premier ministre